

INTERNATIONAL WATERCOLOUR BIENNIAL EXHIBITION BELGIQUE 2012

EXPOSITION INAUGURALE : APPROCHES INNOVANTES ET CRÉATIVES - D'AUTRES VISIONS

APPEL A CANDIDATURES - Règlement et information

Objectif:

Une exposition internationale dont la thématique 2012 présentera des approches inhabituelles et innovantes de la technique de l'aquarelle.

L'événement accueillera également des artistes d'horizons et de bagages culturels variés. Pour atteindre cet objectif, notre association « Eau en Couleurs ASBL » mettra en évidence la qualité des œuvres exposées, la créativité et l'échange - le partage entre les artistes et les visiteurs.

Œuvres:

Nous souhaitons découvrir votre approche la plus innovante de la technique de l'aquarelle. Les **médiums à l'eau** (aquarelle, gouache, acrylique, ...) doivent constituer l'élément principal de l'œuvre et être **travaillés à l'aquarelle**, les collages et incrustations sont permis.

Œuvres inédites (jamais exposées en Belgique) et originales uniquement.

Les œuvres numériques, photographies ou reproductions seront refusées.

Aucune copie ou œuvre réalisée d'après d'autres artistes ne sera acceptée, ceci inclut les sources publiées ou références externes, qui ne peuvent être attribuées à l'artiste exposant.

Chaque artiste pourra présenter jusqu'à 4 œuvres en sélection.

2 œuvres maximum seront retenues.

Chaque œuvre, encadrement compris, ne peut dépasser 80 cm de large.

Il est demandé aux artistes de présenter un ensemble d'œuvres cohérent.

En outre, les œuvres sélectionnées devront être encadrées de manière impeccable : encadrement avec passe-partout et moulure bois ou métal. Les sous-verres sont interdits.

Calendrier d'exposition:

7 mars : ouverture des candidatures.20 mai : clôture des candidatures.

1^{er} juin : résultat des sélections. Le nom des artistes sélectionnés sera affiché sur le

 $site\ Internet: \underline{www.internationalwatercolour biennial.com}$

15 juillet: artistes étrangers uniquement, date limite pour l'envoi des œuvres retenues

9 - 10 août: dépôt des œuvres au Château de Bourgogne, de 10 à 17 heures.
11 août: vernissage à 11 heures, exposition accessible jusqu'à 18 heures.
12 août - 2 septembre: Exposition accessible du lundi au vendredi, de 14 à 18h

les samedis et dimanches de 10 à 18h.

2 septembre : fermeture des portes à 18h. Reprise des oeuvres de 18 à 20h.

10 septembre: Retour des oeuvres invendues (pour les artistes étrangers uniquement).

Lieu:

L'exposition se déroulera au Château de Bourgogne, Place de Bourgogne 1, 7730 Estaimpuis, Belgique.

Candidature

Pour être recevable et complète, votre candidature doit reprendre les documents suivants :

- une description de votre approche et démarche artistique. Il est important que celle-ci démontre en quoi votre travail correspond au thème de l'exposition 2012 : approche innovante et créative. Pensez aux éléments suivants : support, outils, gestuelle, technique, choix du sujet et traitement ... ;
- les photos de maximum 4 œuvres que vous souhaitez présenter en sélection (merci de vous reporter aux caractéristiques des images à envoyer énoncées plus loin);
- une photo de vous (portrait), en noir et blanc si possible ;
- la fiche de candidature dûment complétée et signée.

Votre candidature sera effective dès réception du dossier complet et du paiement des frais de participation aux sélections.

Coût de participation

Le montant des frais de participation aux sélections est fixé à 30,00 EUR, payable anticipativement et par virement bancaire uniquement (pas de chèques).

Aucune autre participation financière ne sera demandée aux artistes ultérieurement.

Cette somme est à verser lors de l'envoi de votre candidature sur le compte bancaire ING

IBAN: BE02 3630 7216 8040

BIC: BBRUBEBB à l'ordre de Eau en Couleurs ASBL avenue Emile Herman 154 7170 Fayt-lez-Manage Belgique

Veillez à indiquer en communication : NOM, Prénom, IWB 2012

Procédure de sélection :

Un jury indépendant constitué de professionnels du milieu artistique (galeristes, artistes, professeurs d'aquarelle, journalistes artistiques, ...) sélectionnera les artistes retenus sur base des photographies digitales et du document de présentation (démarche artistique - approche) envoyés par les candidats.

Les images ne pourront pas avoir été retouchées informatiquement.

Afin de préserver l'objectivité des décisions du jury, le nom de ses membres ne sera pas communiqué au public avant la sélection.

Toute œuvre sélectionnée dont la réalité ne correspondrait pas à la photographie envoyée sera automatiquement refusée lors du dépôt.

Catalogue:

Un catalogue de qualité sera édité pour cette exposition.

Chaque artiste sélectionné est invité à choisir l'une des œuvres parmi celles retenues afin de la faire figurer dans le catalogue.

Les images des oeuvres exposées ainsi qu'une photo de l'artiste, en noir et blanc si possible, devront être envoyées en haute résolution lors du dépôt de candidature.

Merci de vous référer aux caractéristiques des images énumérées ci-après.

Les artistes autorisent Eau en Couleurs ASBL à reproduire ces textes et images à des fins promotionnelles et éducatives.

Les photographies digitales doivent être envoyées au format JPEG:

- Résolution 300 DPI avec un minimum de 1800 pixels pour la plus grande dimension ;
- L'image doit être correctement orientée (verticalement ou horizontalement) ;
- Photographie de l'image uniquement, pas d'encadrement ou de passe-partout visible ;
- Merci d'éviter toute retouche digitale.

Promotion:

Supports promotionnels : posters, dépliants, flyers, farde de presse, blogs, réseaux sociaux, sites Internet, ...

Le nom des artistes sélectionnés et un lien vers leur site Internet seront repris dans la rubrique **Artistes** du site Internet de la Biennale Internationale d'Aquarelle - Belgique 2012.

Ventes:

Eau en Couleurs ASBL est responsable des ventes.

Toutes les œuvres seront considérées comme mises en vente au prix fixé par l'artiste.

Envoi des œuvres et frais inhérents :

Les frais d'envoi sont à la charge des exposants. Les œuvres peuvent être envoyées à : Eau en Couleurs asbl c/o Catherine De Ryck avenue Emile Herman 154 7170 Fayt-lez-Manage Belgique

Assurance:

Le plus grand soin sera apporté en manipulant les œuvres. Cela étant, Eau en Couleurs ASBL et ses représentants ne pourront être tenus pour responsables des pertes ou dégâts occasionnés, quelle qu'en soit la cause. Les artistes déchargent Eau en Couleurs ASBL et ses représentants de toute responsabilité liée à la perte ou l'endommagement des tableaux. Il est suggéré aux artistes de souscrire leur propre assurance.

Logement:

Votre présence au cours du vernissage, au cours de l'exposition est vivement souhaitée.

Les coûts du voyage et séjour en Belgique seront à charge des artistes.

Des tarifs préférentiels ont été négociés avec nos partenaires, parmi lesquels de charmantes maisons d'hôtes situées dans la région. Contactez-nous pour plus d'information.

Veuillez retourner les documents joints à :

Eau en Couleurs asbl avenue Emile Herman 154 7170 Fayt-lez-Manage Belgique

ou par e-mail:

info@internationalwatercolourbiennial.com



INTERNATIONAL WATERCOLOUR BIENNIAL EXHIBITION

BELGIQUE 2012

EXPOSITION INAUGURALE : APPROCHES INNOVANTES ET CRÉATIVES - D'AUTRES VISIONS

CANDIDATURE ET LISTE DES ŒUVRES

Artiste: Contact:				
				Adres
	rue n°			
	CP Pays			
	Téléphone			
	E-mail :			
	Titre	Dimensions	Prix	
		(encadré, h x l)		
1				
2				
3				
4				
l'artis Je dé ou l'e J'aute	ste dans le respect des conditi charge Eau en Couleurs ASBL (endommagement des oeuvres l	et ses représentants de toute l listées ci-dessus.		
Date :		Signature :		